



LA DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT

UN INSTRUCTEUR DROIT DES SOLS (H/F) (Cadre d'emplois des rédacteurs ou techniciens - catégorie B)

Au sein de la Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement, sous l'autorité du Responsable du service droit des sols, vous assurez l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme.

Activités principales :

- Instruire les déclarations préalables et demandes d'autorisations d'urbanisme
- Rédiger les courriers et décisions relatifs aux dossiers traités ;
- Vérifier la conformité des constructions et aménagements réalisés au regard des autorisations délivrées par la collectivité ;
- Constater et poursuivre les infractions ;
- Réaliser la pré-instruction des dossiers de demandes d'autorisation d'Urbanisme ;
- Recevoir les administrés pour étudier la faisabilité de leurs projets ;
- Renseigner les administrés sur la réglementation ;

Profil :

De formation supérieure Bac + 2, vous avez de bonnes connaissances du fonctionnement des structures territoriales et du droit des sols. Rigoureux et méthodique, vous possédez aussi de bonnes qualités rédactionnelles. Votre aisance relationnelle vous permet de vous intégrer rapidement en équipe. Vous maîtrisez les outils bureautiques.

Rémunération :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prise en charge des frais de transports en commun à hauteur de 50% + possibilité de bénéficier des prestations d'action sociale du CNAS, de la Mutuelle et du régime de prévoyance.

Recrutement ouvert aux fonctionnaires et aux contractuels, en vertu de l'article 3-2 de la loi du 26/01/1984.

Les candidatures (CV + lettre de motivation) doivent être adressées par mél à :

Monsieur le Maire

recrutement+instructeur@saintgermainenlaye.fr